

Deux associations pour un même état d'esprit



Compétences et Sérieux pour une pratique de progrès et de plaisir

Cotisation de soutien

Depuis deux ans, nous sollicitons les pratiquants qui le peuvent pour donner un peu d'air financier à l'association afin que nous puissions continuer à assurer un enseignement avec une professionnelle salariée malgré des effectifs incertains. Vous avez été jusqu'ici très nombreux à y répondre et nous vous en remercions.

Nous espérons donner envie à de nouvelles personnes de nous rejoindre. Néanmoins, la reprise d'activités en club n'est plus un automatisme et de nombreuses personnes font le choix de ne plus s'engager.

Par ailleurs, nous avons appris début juillet que nos demandes de subventions pour l'activité Sport sur Ordonnance nous étaient refusées à cause d'un changement de règles d'attribution. Pour autant, nous continuerons cette activité qui commence à être connue et doit permettre à des gens malades qui n'osent pas aller en club de renouer avec une activité physique.

Donc, pour la troisième année, nous faisons **une proposition de cotisation de soutien au club, pour celles et ceux qui le peuvent.**

Il suffit pour cela de rendre ce coupon avec votre dossier d'inscription, accompagné d'un chèque* dont le montant est à votre discrétion. Nous vous remettrons en retour un reçu au titre de dons pour une éventuelle réduction d'impôts.

Monsieur, Madame verse(nt) une cotisation de soutien d'un montant de :

20 € 30 € autre montant : €

**Chèque à l'ordre de l'ASA Kung Fu Qi gong, qui sera encaissé en novembre 2022, sauf indication contraire au dos du chèque.*